

RAGE JALOUSE

[émotion, effet mental]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	moyenne (30m + 3m/niveau)
Zone/Cible	une créature vivante
Durée	1 minute/niveau (T)
JS	Volonté, annule
RM	non

Le personnage empli la cible d'un sentiment d'importance injustifiée, la rendant incapable de supporter l'indignité des autres créatures à posséder une chose qu'elle n'a pas. Chaque fois qu'un allié de la cible reçoit les effets d'un sort ou d'un pouvoir magique inoffensif, d'un effet surnaturel bénéfique, ou recevant de l'aide (y compris l'action aider quelqu'un, les soins rudimentaires prodigués par la compétence Premiers secours, etc.) qui ne l'inclue pas, la cible entre dans une rage meurtrière contre celui qui prodigue cet effet ou la créature la plus proche qui en a bénéficié, suivant le plus proche. La cible doit attaquer cette créature à son prochain tour. Toute capacité qui inflige des dégâts létaux est considérée comme une attaque valide dans ce cadre. Dès que la cible inflige des dégâts à l'objet de sa rage jalouse, le désir d'attaquer cette créature s'arrête.